



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guyane

Question écrite n° 45816

## Texte de la question

Mme Christiane Taubira interroge M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les dispositions nécessaires et urgentes qu'il envisage pour assurer une meilleure répartition de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement en Guyane. En effet, le centre hospitalier Andrée-Rosemon de Cayenne, qui manque cruellement de praticiens en pédiatrie-néonatalogie, prévoit des départs de médecins en septembre 2004. Dès le mois de septembre 2004, quatre postes sur huit ne seront plus pourvus dans les services pédiatrie-néonatalogie. Aujourd'hui, six postes sur huit sont pourvus mais deux pédiatres ont obtenu leur mutation pour d'autres départements. Cette procédure tout à fait normale et légitime fragilise gravement une équipe déjà fort réduite. Le directeur du centre hospitalier Andrée-Rosemon a lancé des appels au secours mais la démographie médicale, qui connaît une situation catastrophique, fait subir à l'hôpital de Cayenne les conséquences graves d'une pénurie de médecins spécialisés tels que des pédiatres. Il serait inquiétant et injuste que les enfants vivant en Guyane subissent ces conséquences et qu'ils soient victimes du manque de praticiens hospitaliers. Quel que soit leur état de santé, ils doivent pouvoir se rendre au centre hospitalier de Cayenne et consulter un pédiatre. Elle lui demande de lui indiquer quelles mesures urgentes et durables il compte prendre pour faire face à la désertification médicale s'aggravant en Guyane.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christiane Taubira](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45816

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 août 2004, page 6201